

L'eau toujours au cœur des préoccupations

L'assemblée générale de l'AAPPMA de Thoiry a eu lieu dans les locaux du club canin le vendredi 27 janvier.

A ce jour, l'AAPPMA compte près de 260 membres et son budget de fonctionnement annuel oscille entre 18 et 20 000 euros.

Le secrétaire, Alain Guioton, a présenté le rapport d'activités 2011. Parmi elles, on compte : la création de seuils dans l'Allémogne ; la mise à l'eau de 180 000 alevins à divers stades de maturité ; différents travaux de nettoyage ; encore les activités de l'école de pêche, dont les initiations pour les écoliers et les personnes handicapées.

Le bureau de l'AAPPMA, profitant de la présence de deux adjoints au maire, Samuel Riesen et Pierre Labranche, a

dressé une importante liste d'endroits où la pollution impacte dangereusement les cours d'eau. Ici, un agriculteur laisse son troupeau en stabulation et le lisier produit par les bêtes sature un ruisseau en nitrates ; là, une canalisation d'eaux usées se jette dans un conduit d'eaux pluviales, sans oublier les problèmes liés à l'arrosage des champs, terrains sportifs ou au lavage des voitures lors des périodes de sécheresse...

Samuel Riesen a expliqué que la municipalité est consciente de ces différentes problématiques, et qu'elle travaille à les résoudre bien que les solutions demandent temps et argent. Dans le cadre du Plan local d'urbanisme (Plu), une dizaine de "points noirs" ont été relevés, et des fonds importants seront consacrés aux améliorations nécessaires. La problématique

des eaux est d'ailleurs réapparue dans tout le Pays de Gex : les failles non négligeables dans le Jura rendent le terrain difficile. De plus, le nombre croissant de propriétés individuelles ne simplifie pas le contrôle des constructions.

Vers près 23 h, soit après trois heures et demi de palabres, la séance fut levée et le verre de l'amitié partagé. Sont alors revenus au-devant de la scène les histoires de pêche et les souvenirs des meilleures prises. **O.B.**

SALON DE LA PÊCHE

La sixième édition du salon de la pêche du Pays de Gex se tiendra à la salle des fêtes de Thoiry le vendredi 3 mars (de 14 h à 19 h), les samedi 4 et dimanche 5 mars (de 9 h à 19 h). Nombreux exposants, tombola, restauration sur place. Entrée : 2 euros.



Les membres du bureau de l'AAPPMA, et Dimitri Jaquet, technicien pêche à la Direction générale de la nature et du paysage de l'état de Genève.

La taxe incitative inquiète les pêcheurs...

Sortir de la réciprocité ?

Le bureau, réuni le 19 novembre 2011, avait envisagé de soumettre à l'assemblée générale la sortie de la réciprocité, soit ne plus accorder l'accès au site de Thoiry à des pêcheurs non membres de l'association. Cette mesure aurait comme conséquence une perte financière importante pour l'AAPPMA. De ce fait, le bureau reporte sa prise de décision et réexaminera la question après le salon de la pêche de début mars.

Taxe poubelle et déchets sauvages

La communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) envisage prochainement d'appliquer le principe du pollueur-payeur en taxant les poubelles au moyen de puces sur les containers. Le bureau de l'AAPP-

PMA, qui a œuvré depuis plus de dix ans pour le nettoyage des berges des rivières de la commune, craint le retour des dépôts sauvages d'ordures ménagères dans la nature et s'insurge contre cette initiative jugée dangereuse.

Bonne collaboration avec Genève

Autour du bassin transfrontalier de l'Al-london, Genevois et Thoirysiens accordent leurs efforts pour remettre en état le site et réglementer la pêche. Comme le souligne Dimitri Jaquet, technicien pêche genevois : « On ne peut plus pêcher ici aujourd'hui comme il y a vingt-cinq ans, le ratio poissons-pêcheurs ayant fortement changé. » L'enjeu est plus compliqué qu'il n'y paraît car les règlements et les habitudes de part et

d'autre de la frontière ne sont pas les mêmes. Les textes de panneaux rappelant les règles d'usage ont toutefois été rapidement adoptés. Charge aux gardes-pêche suisses comme français de les faire appliquer !

Vidange du barrage de Verbois

La prochaine vidange du barrage de Verbois est prévue au printemps 2012. Même si elle pourrait être la dernière, car de nouvelles grilles qui permettront le filtrage progressif des sédiments seront installées, elle aura un impact non négligeable sur la population piscicole. Les spécialistes genevois prévoient entre autres, « pour ne pas tout perdre », de sortir de manière préventive les brochets qui vivent au fond du bassin de retenue, ainsi que de procéder ensuite à un alevinage important de truites.